

## **PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 16 OCTOBRE 2024**

**PRESENTS** : JAVEGNY Anselme - CALIXTE ep SARPEDON Nelly - PAJINADON Elo-  
die – MOREAU Jeannick - VIMBOULY Jean Fred – NATIVEL Odile – REOS Dominique –  
CHANE KUNE Fernand – TEDDY Jean Louis – STARK Edwige – CHAMPIGNEUL Cora-  
lie – NANGUE Vincent - NIOBE Astrid – MANGATAYE Fabrice – ERAPA Christele –  
CAYE Coralie – ANLI Dhikrathi – MANGUE Dolly.

Excusés : CARRON Yannick – DIJOUX Jimmy – DOINEAU Philippe – CALICHARANE  
Karil.

**ASSISTE** : ERAPA Stéphane.

La séance est ouverte à 17h45 par le Vice-Président Délégué.

### **ORDRE DU JOUR**

<b>I.MOT DU VICE PRESIDENT DELEGUE.....</b>	<b>1</b>
<b>II.CONVENTIONS .....</b>	<b>1</b>
<b>III.COUBE DES CLUBS DE L'OCEAN INDIEN .....</b>	<b>1</b>
<b>IV.IHF TROPHY .....</b>	<b>1</b>
<b>V.HOMOLOGATION DES AIRES DE JEUX.....</b>	<b>1</b>
<b>VI.COMMISSION RECLAMATIONS LITIGES .....</b>	<b>2</b>
<b>VII.COMMISSION DISCIPLINE .....</b>	<b>2</b>

## **I. MOT DU VICE PRÉSIDENT DELEGUE**

Le Vice-Président délégué ouvre la séance en l'absence de la Présidente qui ne peut être présente en raison des obligations familiales.

## **II. CONVENTIONS**

Les conventions ci-dessous sont validés :

- Joinville Handball (Obligations sportives)
- HBC Possession (obligations arbitrages)
- JS Saline – AO Saint Gilles (Obligations sportives)
- HBF Saint Denis – COM Montagne (Obligations Sportives)

## **III. COUPE DES CLUBS DE L'OCEAN INDIEN**

La Coupe de l'Océan Indien se déroulera du 14 au 22 novembre 2024 à Antananarivo.

Participeront à cette édition :

- Les équipes du HBF SAINT DENIS et la CASE CRESSONNIERE en féminins.
- Les équipes de LASOURS, SAINT PIERRE HBC, ASHB TAMPONNAIS en masculins.

En raison d'un souci d'avion, la compagnie AIR AUSTRAL ne pourra pas acheminer tout le groupe aux dates prévues. De ce fait, un groupe partira sur la compagnie CORSAIR et un autre sur AIR AUSTRAL.

Monsieur JAVEGNY Anselme qui est aussi trésorier de l'AHBOI assurera le rôle de chef de délégation.

Monsieur ERAPA Stéphane assurera comme depuis de nombreuses années le rôle de directeur de la Commission Technique.

## **IV. IHF TROPHY**

La Compétition aura lieu du 02 au 06 novembre 2024 en ETHIOPIE. La liste des joueurs retenus a été dévoilée par les sélectionneurs. Le Chef de délégation sera Monsieur Jean Louis TEDDY.

Nous avons rencontré quelques soucis administratifs (visas, billets d'avions) mais nous avons pu mener ce déplacement à terme, malgré quelques dépenses imprévues.

## **V. HOMOLOGATION DES AIRES DE JEUX**

A ce jour, la nouvelle règle de l'engagement rapide ne peut être appliquée en raison de l'absence du tracé au niveau du milieu du terrain. Cela peut être très problématique pour la progression du joueur, du jeu et l'application des nouvelles règles. Le Directeur propose de faire un état des lieux des salles rapidement, rencontrer les différentes municipalités en cas de nécessité.

Parallèlement, nous allons nous rapprocher des services de la fédération afin d'obtenir un courrier qui viendra en appui de notre démarche auprès des municipalités et par la même pouvoir argumenter objectivement le projet de mettre les aires de jeux aux normes internationales.

## **VI. COMMISSION RECLAMATIONS LITIGES**

Les personnes ci-dessous souhaitent intégrer la CRL :

- CALIXTE Nelly
- ANLI Dikrhati
- GUEDAMA Renée

Le Conseil d'Administration valide leur candidature.

## **VII. COMMISSION DISCIPLINE**

Les instructeurs suivants sont validés :

- CADET Josian
- ASSON André

Le Règlement de la Commission de Discipline est validé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h50.

**Le Vice-Président Délégué,**



**Anselme JAVEGNY**

Toute contestation de décision doit faire l'objet d'une réclamation dans un délai de 7 jours, par lettre recommandée avec accusé de réception, auprès de la Commission Réclamations et Litiges (article 6 : règlement d'examen des réclamations et litiges).